



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 11 décembre 2025 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE, STATIONNEMENT Rue de Sully

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande du 11/12/2025, par l'entreprise BONNIN Quentin, IVOY LE PRE
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de couverture au 17 rue de Sully – 18250 Henrichemont ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie pour pose d'échafaudage par l'entreprise BONNIN Quentin, IVOY LE PRE, à compter du 17 décembre 2025 et ce pendant 7 jours calendaires devant le 17 rue de Sully – 18250 Henrichemont.

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit face aux travaux, au 6 rue de sully à compter du 17 décembre 2025 et ce pendant 7 jours calendaires,

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20251211-2025-91-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2025

Le Maire,
Gilles BUREAU

Publié sur le site internet de la commune le 12.12.2025

